



DÉPARTEMENT SOCIO-ÉCONOMIE ET ANTHROPOLOGIE DU
DÉVELOPPEMENT(DSEAD)

PROGRAMME DU SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE DU DSEAD

Date : Le 29 juillet 2020 / Lieu : Salle de réunion de l'INSS

RESUME DES COMMUNICATIONS

ZEBA Mohamadi « Analyse de la mise à l’agenda de la politique de gratuité des soins au Burkina Faso »

L'accès aux soins de santé demeure toujours un défi majeur de politique publique en Afrique subsaharienne (Houéto & Valentini, 2014), notamment au Burkina Faso. En effet, avec 330 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes et 82 décès infantiles pour 1 000 naissances vivantes (INSD, 2015), les indicateurs de santé ne sont guère reluisants (Ministère de la Santé, 2017). L'approche de soins de santé primaires née de la conférence de Alma-Ata en 1978 et l'approche de l'Initiative de Bamako (IB), impulsées par les acteurs internationaux n'ont pas produit les résultats escomptés. La situation semble avoir été exacerbée par l'Initiative de Bamako qui a « *maintenu l'exclusion des populations les plus pauvres* » (Ridde, 2012) du Burkina Faso du système de santé depuis 1992.

L'approche connaîtra un changement en 2016 avec l'arrivée au pouvoir du Président Roch Marc Christian KABORE. En effet, le 29 avril 2016 par décret pris en conseils des Ministres le gouvernement institua une gratuité des soins au profit des femmes et des enfants de moins de cinq ans vivant au Burkina Faso. Les définitions de politique publique données par Meny Yves et Jean-Claude Thoenig (1989) ; Knoepfel Peter, Corinne Larrue et al, (2016) et Philippe Braud (2008), permettent de caractériser cette expression de la volonté gouvernementale faite sous la forme de décret en vue de résoudre de manière ciblée la mortalité infantile et maternelle de politique publique. C'est une des promesses de campagne qui venait d'être opérationnalisée parmi la multitude d'engagements faits lors de la campagne du Président Roch Marc Christian KABORE. Mais, ne perdons pas de vue que bien que le constat rende compte de la nature publique du problème, il doit être construit et mis sur agenda politique car comme le fait remarquer Hilgartner et Bosk¹ (1988), « *les autorités publiques ne peuvent pas mettre sur agenda l'ensemble des problèmes publics. L'attention publique est une ressource rare dont son allocation dépend de la compétition au sein d'un système d'arènes publiques* ». Par ailleurs, pour être mis sur l'agenda politique c'est-à-dire être inscrit à l'ordre du jour des préoccupations des autorités publiques (Braud, 2008), le problème de société doit passer par un processus de problématisation qui peut être étouffé par l'élite politique (Padioleau, 1982) et faire l'objet d'un mécanisme de filtrage.

Ainsi, l'émergence d'un problème public et son inscription sur l'agenda politique est la résultante d'une mobilisation d'acteurs, notamment d'entrepreneurs de cause (Lascoumes & Gales, 2012) qui au cours du processus sont en interaction avec des acteurs politico-administratifs et

¹ Hilgartner et Bosk (1988), cité par Patrick Hassenteufel, op. cit., p.15.

d'acteurs collectifs. En effet, toute politique publique est portée par des acteurs sociaux, « *qui ne peuvent pas faire abstraction de leurs valeurs, de leurs préférences, de leurs systèmes de croyances dans le cadre de leur travail ; ils sont mus par des valeurs et des intérêts qui ne se réduisent pas aux exigences de l'organisation administrative* » (Hassenteufel, 2011, p. 94).

Pour ce faire, la question de recherche qui se pose dans cette étude est la suivante : **Comment les acteurs, de par les représentations et les systèmes de croyance, ont-ils influencé l'adoption de la politique de gratuité ?** En d'autres termes, comment expliquer l'intérêt émergent du gouvernement KABORE pour la protection des femmes et des enfants à travers une politique de gratuité ? Quels sont les facteurs qui ont influencé la mise à l'agenda politique du problème ?

Partant de Patrick Hassenteufel (2011), de Pierre Muller (1995) et de Eve Fouilleux (2000), il convient d'analyser la mise sur agenda de la politique de gratuité comme un processus social de « *construction de sens* » au cours duquel les acteurs s'affrontent en fonction des systèmes de perceptions et d'interprétations qui leur sont propres pour agir sur le réel. C'est l'approche cognitive des politiques publiques telle que développée par Pierre Muller (Pierre Muller, 1995).

Dans le souci de donner sens à un phénomène social complexe, l'étude s'inscrit dans un paradigme « compréhensif » (Coman et al., 2016) essentiellement qualitatif. Pour ce faire, une revue documentaire a été faite auprès du Ministère de la Santé et d'organisations non gouvernementales. Des entretiens individuels approfondis ont été réalisés auprès de plusieurs catégories d'acteurs. Ce qui a permis de disposer d'un corpus de données ayant servi à une analyse thématique de contenu. Les thèmes communs qui ont émergé ont été triangulés avec la littérature grise pour expliquer les facteurs ayant influencé la mise à l'agenda.

Analysée sous l'angle de l'approche cognitive, la mise à l'agenda de la politique de gratuité des soins au Burkina Faso est le fruit d'un processus cognitif (Muller, 2000) et d'interaction (Kübler & Maillard, 2009; Hassenteufel, 2011) entre d'une part les ONG, les acteurs de défense des droits de l'homme, les syndicats et d'autre part les acteurs politico-administratifs, en particulier le Président du Faso. Le rôle joué par les entrepreneurs de cause c'est-à-dire les ONG dans la production des idées a été déterminant dans « *la construction du cadre d'interprétation du monde* » (Muller, 2000, p. 199). Il est clair que même si un problème public est objectivement construit « *les solutions ne sont jamais données mais nécessitent toujours un travail d'invention intellectuelle, de débats et de discussions* » (Jobert, 2004, p. 44). Nous avons pu constater que le forum scientifique constitué par les ONG et les chercheurs a permis la déconstruction des croyances négatives autour de la gratuité et la construction d'un cadre cognitif et d'un système de croyance proche de la réalité sociale. Dans l'arène de politique

publique, les acteurs se sont coalisés au tour d'un lead assuré par une ONG activiste de plaidoyer à savoir Amnesty International. Ils ont mobilisé leur ressource cognitive ou informationnelle (Lemieux, 2002) pour mettre les principaux partis politiques engagés dans la course à l'investiture présidentielle devant l'opinion publique. La stratégie a été une réussite bien que nous ne contestions pas le rôle central des présidents dans la mise en place des politiques de gratuité tel que démontré par Ridde, & Morestin (2011) et Jean-Pierre Olivier de Sardan (2014). La centralité du rôle du président KABORE dans le processus résulte du mécanisme de filtrage réalisé pour accorder la ressource politique au problème de la mortalité maternelle et infanto-juvénile plutôt qu'à d'autres jugés prioritaires par la population selon l'enquête du PRESIMETRE. Contrairement à beaucoup de politiques de santé où des auteurs ont démontré une influence marquée des acteurs et du contexte international dans le cas de la gratuité des soins le président avait une latitude d'exprimer sa volonté de mettre en œuvre son offre programmatique.

En tout état de cause, l'adoption de la politique de gratuité des soins au Burkina Faso a été un processus long et multi-acteurs au cours duquel les idées ont joué un rôle essentiel rejoignant ainsi les conclusions auxquelles sont parvenus (Valéry Ridde & Pierre Yaméogo, 2018). Dès lors, il nous semble plus approprié, avec une telle coproduction de la politique, de parler plus d'action publique de gratuité des soins que de politique publique en ce sens que l'Etat n'a pas eu le monopole de fabrication de ladite politique.

Bibliographie

- Braud Philippe. (2008). *Sociologie politique* (9e édition). L.G.D.J.
- Daniel Kübler, & Jacques de Maillard. (2009). *Analyser les politiques publiques* ((2e édition)). Presses Universitaires de Grenoble.
- Fouilleux, È. (2000). Entre production et institutionnalisation des idées. La réforme de la Politique agricole commune. *Revue française de science politique*, 50(2), 277-306.
- Hassenteufel, P. (2011). *Sociologie politique : l'action publique*. Armand Colin; Cairn.info.
- Houéto, D., & Valentini, H. (2014). La promotion de la santé en Afrique : histoire et perspectives d'avenir. *Sante Publique*, 51(HS), 9-20.
- Jean Gustave Padioleau. (1982). *L'Etat au concret*. PUFF.
- Jobert, B. (2004). Une approche dialectique des politiques publiques. *Pole Sud*, n° 21(2), 43-54.
- MENY Yves, & THOENIG Jean-Claude. (1989). *Les Politiques publiques* (PUF).
- Ministère de la Santé. (2017). *Profil sanitaire complet du Burkina Faso Module 1 Situation socio-sanitaire du Burkina Faso et mise en œuvre des ODD* (Mars 2017; p. 50 pages).

- Muller, P. (2000). L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue française de science politique*, 50(2), 189-208.
- Peter Knoepfel, Corinne Larrue, & Frédéric Varone. (2016). *Analyse et pilotage des politiques publiques* (2ème édition, Vol. 2).
- Pierre Lascoumes, & Patick Le Galès. (2012). *Sociologie de l'action publique* (2ème). Armand Colin.
- Pierre Muller. (1995). Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde», in A. Faure et al. (dirs), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, pp. 153-181. In *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel* (L'Harmattan, p. 153-181).
- Valéry Ridde. (2012). *L'accès aux soins de santé en Afrique de l'Ouest Au-delà des idéologies et des idées reçues*. Presses de l'Université de Montréal.
- Valéry Ridde, & Pierre Yaméogo. (2018). How Burkina Faso used evidence in deciding to launch its policy of free healthcare for children under five and women in 2016. *Palgrave Communications*, 15.
- Vincent Lemieux. (2002). *L'étude des politiques publiques : Les acteurs et leur pouvoir* (2ème édition). Les Presses de l'Université Laval.

Honorine Pegdwendé SAWADOGO

« Pratique de la mendicité par des « mères de jumeaux » à Ouagadougou : du besoin individuel aux enjeux sociaux, économiques et politiques »

Résumé

Ce texte présente les résultats d'une recherche doctorale visant à comprendre le sens de la pratique de la mendicité par des « mères de jumeaux » en contexte urbain. Les résultats révèlent que la présentation des jumeaux est un fait culturel chez certains groupes socioculturels qui considèrent les jumeaux comme des enfants exceptionnels. La mendicité telle que pratiquée actuellement par des « mères de jumeaux » répond de ce fait à des codes culturels et les revenus qu'elle génère permettent aux femmes de répondre partiellement à certains impératifs de la vie : se nourrir, s'habiller et se soigner. Toutefois, cette pratique n'est pas sans soulever des enjeux au plan social, économique et politique.

Introduction : mise en contexte et méthode de collecte de données

Les villes africaines subissent une croissance urbaine qui n'est pas toujours accompagnée d'une croissance économique soutenue. L'on note une insuffisance de planification urbaine qui entrave la capacité de ces villes à être fonctionnelles, sûres, résilientes et économiquement inclusives (Magrin, Dubresson, et Ninot, 2016). Les villes du Burkina Faso sont illustratives à cet effet car, elles ne sont pas à mesure de prendre en charge l'expansion démographique rapide ou de fournir des emplois, des logements et autres services élémentaires à leurs populations. Cette incapacité à répondre aux besoins des populations a pour effet d'exclure des milliers de Burkinabè des avantages socioéconomiques de la vie urbaine : se nourrir, se loger, se soigner, scolariser les enfants, etc. L'écart entre riches et pauvres ne peut que s'en trouver accentué, non seulement pour ce qui est du bien-être, mais aussi dans la différenciation spatiale qui détermine l'accès aux ressources, aux équipements et aux diverses chances que peut offrir la vie, faisant de ces villes des lieux de survie pour la majorité des populations. Ouagadougou en est un exemple caractéristique car, considérée par de nombreux Burkinabè comme un « refuge dorée » draine toutefois avec elle une diversité de phénomènes sociaux dont certains sont caractérisés à tort ou à raison de fléaux sociaux. C'est le cas de la mendicité, réprimée par les textes juridiques, mais dont la pratique prend des formes multiples et de l'ampleur. En effet, plusieurs typologies de mendiants sont observées dans les rues de Ouagadougou : les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, les personnes valides et les enfants vivant dans la rue. Cette typologie connaît une mutation rapide avec l'arrivée massive des femmes dans la mendicité, notamment les « mères de jumeaux », qui mendient quotidiennement au niveau des carrefours, devant les épiceries, les établissements bancaires, les espaces de stationnement, les édifices religieux, en particulier les mosquées (INSD², 2011 ; Degorce, Sawadogo et Nikièma, 2016). L'objectif de l'étude étant de comprendre les logiques de mendicité de ces femmes, nous avons mené une phase exploratoire entre janvier et novembre 2015 au cours de laquelle nous avons repéré 39 sites préférentiels occupés par des « mères de jumeaux » en situation de mendicité. Sur chaque site de mendicité repéré, nous avons rempli une fiche d'identification

² Institut National de la Statistique et de la Démographie

qui a permis de recenser 198 « mères de jumeaux » en situation de mendicité et de saisir leur profil sociodémographique (âge, situation matrimoniale, religion, groupe socioculturel d'appartenance, niveau d'instruction et statut professionnel avant la pratique de la mendicité). Parmi les 198 « mères de jumeaux » identifiées sur les 39 sites de mendicités, 33 dont 3 fausses « mères de jumeaux » ont accepté de participer à des entretiens individuels semi-dirigés. Nous avons également échangé avec 3 époux de « mères de jumeaux », 4 agents de la police, 5 leaders religieux et coutumiers, 3 responsables d'association militant pour la protection de la femme et/ou de l'enfant. En outre, nous nous sommes entretenus avec 11 autres mendiants partageant le même site de mendicité que les « mères de jumeaux », 9 marabouts/guérisseurs et 33 autres citoyens. Les résultats de nos recherches doctorales dévoilent le profil sociodémographique de ces femmes, les principales raisons qui les poussent à mendier, leurs stratégies de mendicité, les perceptions des citoyens de cette pratique et enfin les enjeux que soulève cette mendicité féminine. Dans ce texte, nous mettons l'accent sur les enjeux sociaux, économiques et politiques que soulève cette pratique.

Du besoin individuel aux enjeux sociaux, économiques et politiques

La présentation des jumeaux est un fait culturel pour certains groupes socioculturels qui considèrent les jumeaux comme des enfants exceptionnels. Perçus comme des êtres divins, les jumeaux devaient être présentés à la communauté qui leur faisait alors des dons et recevait en retour leurs bénédictions. De nombreux citoyens interviewés sont toujours fascinés par les naissances gémellaires et perçoivent les jumeaux comme des êtres divins ; ces Ougalais n'hésitent pas à faire des dons aux mères de jumeaux. S'inspirant de cette coutume, et dans un contexte de précarité, des femmes instrumentalisent ces dispositions culturelles pour survivre. De fait, la mendicité des mères de jumeaux à Ouagadougou reflète une des stratégies alternatives mises en œuvre par ces femmes pour survivre et faire vivre leur famille. En subvenant aux besoins de leur famille, elles se sentent utiles. Toutefois, cette pratique soulève de nombreux enjeux. En effet, les MJM sont majoritairement jeunes ; 75 % d'entre elles ont moins de 32 ans. De plus, toutes les mères de jumeaux interrogées travaillaient dans le secteur informel avant de s'adonner à la mendicité comme moyen de survie. Ces femmes passent 6 à 8 heures dans la rue, assises ou en déambulant à la recherche de donateurs. Au regard du jeune âge des mères de jumeaux, de nombreux citoyens considèrent que leur mendicité rime avec oisiveté ; tant de bras qui auraient pu être utilement employés, mais sont tendues vers une aumône qui ne peut les sortir véritablement de la situation précaire qu'elles traversent. Un citoyen exprime sa perception de la pratique.

J'ai honte quand je vois mes sœurs, mes tantes traîner dans la rue au lieu d'aller travailler comme leurs consœurs. Ce qui m'énerve le plus est qu'elles sont bien portantes. Je n'ai vu aucune mère de jumeaux infirme ou aveugle ou même d'un âge avancé. Elles sont toutes jeunes. Je ne comprends pas ce qui les pousse à se dévaloriser ainsi en mendiant [BG].

De l'avis de ce Ougalais, jeunes et bien portantes, les mères de jumeaux devraient entreprendre, tant la jeunesse et la santé constituent des atouts qu'il faut investir dans le travail au lieu de les gaspiller. Malgré les quelques avantages pécuniaires de la mendicité, cette pratique entraîne des conséquences multiples. Elle ternit l'image du pays, cultive la logique du gain facile et l'assistanat, et constitue un danger au regard de l'effet d'entraînement qu'elle peut susciter chez d'autres femmes entraînant une population de plus en plus croissante de femmes

qui ne participent pas à l'effort de développement. Par ailleurs, de nos résultats, il ressort que 6 % des enfants ont plus de six ans. Ce qui signifie qu'il y a des enfants d'âge scolaire qui accompagnent leur mère dans la rue au détriment de leur scolarité. **Des jumeaux qui échappent à la scolarisation, remettant en cause l'effort du gouvernement pour atteindre l'éducation pour tous.** Ces enfants sont en outre exposés aux intempéries – effets du soleil, du vent, de la poussière, etc. - et à la mauvaise alimentation de rue dès le bas-âge et partant à toute sorte de maladies (la méningite, le paludisme, le rhumatisme, etc.), mettant en jeu leur croissance et hypothéquant du même coup l'avenir du pays dont une part de la relève est malnutri. Il faut noter également que la présence quotidienne des mères dans la rue « suppose aussi **une absence, ailleurs, d'un autre lieu, celui du foyer, de la famille** » (Boinot, 2008, p. 104). Même si la mendicité résout partiellement le problème d'alimentation, la sortie des mères de jumeaux de la sphère domestique (souvent, elle est obligée de rester dans la rue toute la journée) entraîne un bouleversement de la vie quotidienne pour les aînés des enfants. Car, c'est sur eux que va reposer la surveillance des plus petits. Il leur est demandé une plus grande participation aux travaux domestiques, et ce au détriment de leur scolarité. Au-delà des considérations culturelles et sociales de la gémellité, la quête faite par les mères de jumeaux dans les rues de Ouagadougou s'apparente à une **exploitation de mineurs** (Bako, 2008). Aussi bien les jumeaux qui accompagnent leur mère que leurs aînés qui restent seuls à la maison. Un citadin relève les effets pervers de cette mendicité sur les femmes, leurs enfants et sur la société burkinabè.

Les gains que génère la mendicité n'améliore pas sensiblement le bien-être du ménage. Ce que les enfants apprennent dans la rue ne peut pas combler ce qu'ils ne perdent en n'allant pas à l'école ; c'est une chaîne, une transmission intergénérationnelle du métier : soit les enfants finissent dans des foyers coraniques, soit ils sont exploités par la suite comme guide d'autres mendiants. Les mères de jumeaux en situation de mendicité bouleversent les mœurs, si ça continue, c'est le pays qui perd, c'est une perte pour l'État. Le problème est que ça en attire d'autres ; on finira par avoir tout le monde dans la rue, et qui va donner à qui ? [AP]

Les jumeaux qui accompagnent leur mère dans la mendicité peuvent être de futurs candidats à la rue, causant ainsi une **transmission intergénérationnelle de la pauvreté** comme l'a relevé ce citadin. Cette pratique soulève également **des problèmes d'insécurité alimentaire et de santé publique**. Exposés à une mauvaise alimentation dès leur jeune âge les enfants peuvent connaître des problèmes de croissance dans le futur ce qui peut influencer négativement sa participation au développement du pays. La malnutrition à laquelle sont soumis ces femmes et leurs enfants entraîne d'importants coûts économiques puisqu'elle compromet gravement la productivité des individus et donc la croissance des nations : les enfants souffrant de malnutrition sont confrontés à des retards de croissance et ne sont pas à mesure d'exploiter pleinement leur potentiel d'apprentissage, entraînant une faible productivité à l'âge adulte. Les mères sous alimentées donnent le jour à des enfants qui commencent leur vie avec un handicap. Il se crée alors un cercle vicieux « faim-pauvreté » dont les pauvres et ceux qui souffrent de la faim ont du mal à s'en sortir. Au-delà des problèmes nutritionnels et de santé, les « mères de jumeaux » en situation de mendicité et leurs enfants sont exposés aux intempéries et accidents de circulation augmentant les problèmes de **sécurité publique** déjà difficiles à résoudre par les pouvoirs publics. En outre, la présence quotidienne des femmes dans les rues est susceptible de provoquer un **effet d'entraînement**, contribuant à augmenter l'ampleur du phénomène que les

pouvoirs publics tentent pourtant de résorber à travers un arsenal juridique et un encadrement sur les voies publiques. Il faut noter enfin que la présence de fausses « mères de jumeaux » dans les rues expose ces femmes à **la stigmatisation et une disqualification progressive de leur identité sociale de mère et de femme.**

Conclusion

Cette étude révèle la prégnance de représentations culturelles de la gémellité dans l'imaginaire collectif. Ces codes culturels sont exploités par des femmes en situation de précarité contribuant paradoxalement à les affaiblir en rognant leur légitimité sociale. De plus, il ressort que la rue est un espace ressource pour les femmes en quête de survie, mais elle rend toujours plus vulnérable la personne en situation de mendicité : quotidienneté d'une pratique dégradante, aléas des revenus, stigmatisation permanente des populations. La mendicité des mères de jumeaux a donc des effets pervers sur l'ensemble de la population burkinabè: disqualification de l'image de la femme, non scolarisation des enfants, problèmes de sécurité publique, de santé et d'insécurité alimentaire. En somme, la mendicité féminine est un frein majeur à l'éducation pour tous et à l'entrepreneuriat féminin ; c'est un fléau qui freine le développement économique du Burkina Faso.

Références bibliographiques

- Bako, T-P. (2008). La problématique de l'utilisation des enfants dans la mendicité au Burkina Faso : cas des enfants jumeaux de la ville de Ouagadougou. Mémoire en travail social, Ouagadougou, École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM/Burkina Faso).
- Boinot, K. (2008). Femmes sans abri: Précarité asexuée ?. *VST - Vie sociale et traitements*, 97(1), 100-105. doi:10.3917/vst.097.0100
- INSD. (2011). Enquête qualitative sur la mendicité dans la ville de Ouagadougou, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD), rapport d'analyse.
- Nikiema, A., Degorce, A. et Sawadogo, H. (2016). Les mères de jumeaux autour des mosquées à Ouagadougou : réappropriations, mobilités et mutations urbaines. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 274(2), 183-205. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-d-outre-mer-2016-2-page-183.htm>.
- Magrin, G., et al. (2016) « Le défi urbain : inventer la ville africaine pour tous » « Des villes et des campagnes indissociables » *Atlas de l'Afrique. Un Continent Émergent ?* Autrement. pp. 22-23 et pp. 74-75.

Marina KABORE : THEME « RISQUE DE PRODUCTION, ADOPTION DES INNOVATIONS ET EFFICACITE TECHNIQUE DES PRODUCTEURS AGRICOLES : EVIDENCES EMPIRIQUES AU BURKINA FASO »

Résumé

L'agriculture demeure la principale activité pour la majorité de la population des pays d'Afrique Subsaharienne. Le secteur agricole occupe plus de la moitié de la population active totale et la part de l'agriculture dans le PIB total des pays de la région est de 15 % en moyenne (OCDE et FAO, 2016) mais elle peut atteindre plus de 30 % dans certains pays comme le Burkina Faso (PNDES, 2016). Cependant, le constat dans les pays d'Afrique Subsaharienne est que de nombreux producteurs ruraux sont techniquement inefficaces, ce qui peut affecter la croissance de la productivité agricole. L'inefficacité technique des producteurs agricoles peut s'expliquer par un changement de l'environnement agricole. Ce changement est dû à des facteurs politiques, économiques et environnementaux (Pham et Waibel, 2018). Les principaux facteurs environnementaux sont dû aux aléas climatiques. En effet, les phénomènes extrêmes tels que les inondations et les sécheresses sont de plus en plus récurrents. A titre illustratif, au Burkina Faso, l'inondation a touché 6,2% des parcelles en exploitation pendant la campagne 2016-2017 et 23,9% des parcelles emblavées ont été affectées par la sécheresse (MAAH, 2017). La pluviométrie qui est la principale caractéristique des zones agro climatiques du pays est soumise à de fortes irrégularités interannuelles et spatio-temporelles (Ouédraogo et al., 2010 ; INSD, 2017). Ces aléas climatiques sont à l'origine du risque de production.

La présence du risque dans l'agriculture influence fortement la production agricole (Just et Pope, 1979 ; Islam et Pingali, 1999) et peut entraîner des fluctuations imprévisibles du revenu agricole (Kazianga et Udry, 2004 ; Chetaille et al., 2011). En présence de risque, le comportement des producteurs se traduit par un changement de leur décision d'investissement en intrants agricoles, notamment leur investissement en innovations agricoles. De ce fait, le risque de production peut exercer une influence sur le niveau d'efficacité technique des producteurs par le fait que ces derniers deviennent réticents à adopter des nouvelles techniques de production susceptibles d'améliorer leur niveau d'efficacité. La relation entre le risque de production, l'adoption des innovations agricoles et l'efficacité technique des producteurs est

fondée théoriquement sur l'existence de défaillances de marché, notamment la défaillance des marchés de l'assurance et du crédit en milieu rural.

L'objectif principal de cette thèse est d'analyser l'effet du risque de production sur l'efficacité technique des producteurs à travers l'adoption des innovations agricoles. Cet objectif passe par l'évaluation de l'effet du risque de production sur l'adoption des semences améliorées, du NPK et de l'urée, et la détermination de l'effet de l'adoption de ces technologies sur l'efficacité technique des producteurs. La méthode a consisté à choisir deux modèles économétriques pour l'estimation des données. Le premier modèle est celui de Koundouri et al. (2006), qui est utilisé pour évaluer l'effet du risque de production sur l'adoption jointe des technologies à partir d'un Probit multivarié. Les indicateurs du risque de production sont obtenus à l'aide de l'approche basée sur les moments de Antle (1983). Le second modèle est celui de Kumbhakar (2002) et permet d'estimer l'effet de l'adoption des technologies sur l'efficacité technique à partir de la frontière stochastique de production. Les données utilisées dans cette thèse sont des données de ménages ruraux collectées au Burkina Faso, dans le cadre de l'Enquête Permanente Agricole (EPA). Cette enquête est mise en œuvre par la Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires (DPSAA), du Ministère en charge de l'Agriculture. L'EPA est une enquête par sondage de portée nationale, qui couvre les 45 provinces du pays selon le découpage administratif.

Les résultats obtenus dans cette thèse ont montré que le risque de production a des effets indirects sur l'efficacité technique des producteurs agricoles. En effet, le risque de production peut affecter négativement l'efficacité technique des producteurs agricoles à travers une réduction des taux d'adoption des innovations agricoles. Toutefois, l'effet du risque sur l'adoption des technologies dépend à la fois de la technologie choisie et de l'indicateur de mesure du risque. En effet, la variance des rendements affecte négativement les décisions d'adoption du NPK et de l'urée, alors qu'elle n'exerce pas d'effets significatifs sur l'adoption des semences améliorées. Aussi, l'adoption simultanée de NPK et d'urée est le type de combinaison de technologies qui augmente significativement l'efficacité technique des producteurs. Par ailleurs, les résultats ont montré que l'appartenance des producteurs aux organisations paysannes influence positivement l'adoption simultanée du NPK et de l'urée. L'organisation paysanne est en effet un indicateur du capital social du producteur. Lorsque les producteurs sont regroupés en groupement ou organisation, il devient plus facile pour eux d'avoir des engrais, et de bénéficier d'informations et de formations. L'éducation accroît la probabilité d'adopter les semences améliorées. Ce résultat indique qu'une amélioration de la

capacité du producteur à lire et écrire entraîne un accroissement de la probabilité d'adopter les semences améliorées. L'éducation contribue ainsi à une meilleure ouverture d'esprit des producteurs aux nouvelles technologies. De même que l'éducation, la subvention des semences est une variable qui affecte significativement la probabilité d'adoption de la semence améliorée. L'appartenance des producteurs à une zone à forte pluviométrie augmente significativement la probabilité d'adopter les semences améliorées, le NPK et l'urée. Ce résultat explique le fait que les potentialités agricoles d'une région affectent le comportement d'adoption des innovations agricoles. L'estimation des scores d'efficacité technique a montré que les producteurs sont techniquement inefficaces avec un niveau moyen d'efficacité technique de 62,11%. Le labour des parcelles à l'aide d'outils à traction animale ou motorisée permet de réduire significativement l'inefficacité technique des producteurs.

Les résultats obtenus dans cette thèse ont de nombreuses implications, dont l'intégration des mécanismes de gestion du risque à la politique d'adoption et de diffusion des innovations. Par ailleurs, les politiques publiques visant une amélioration des taux d'adoption des semences améliorées doivent mettre l'accent sur l'amélioration du niveau d'éducation des agriculteurs. Dans ce sens les politiques de renforcement du capital humain par l'alphabétisation sont à promouvoir. Dans le cadre de l'adoption des semences améliorées de maïs, les politiques doivent permettre une facilitation de l'accès des producteurs à la subvention en semence. Les politiques agricoles doivent par ailleurs tenir compte de l'importance des organisations paysannes en les rendant plus dynamiques et la politique de mécanisation agricole doit accorder une priorité aux petites exploitations agricoles.

Mots clés : Risque de production, adoption d'innovations, semences améliorées, NPK, urée, efficacité technique et Burkina Faso.

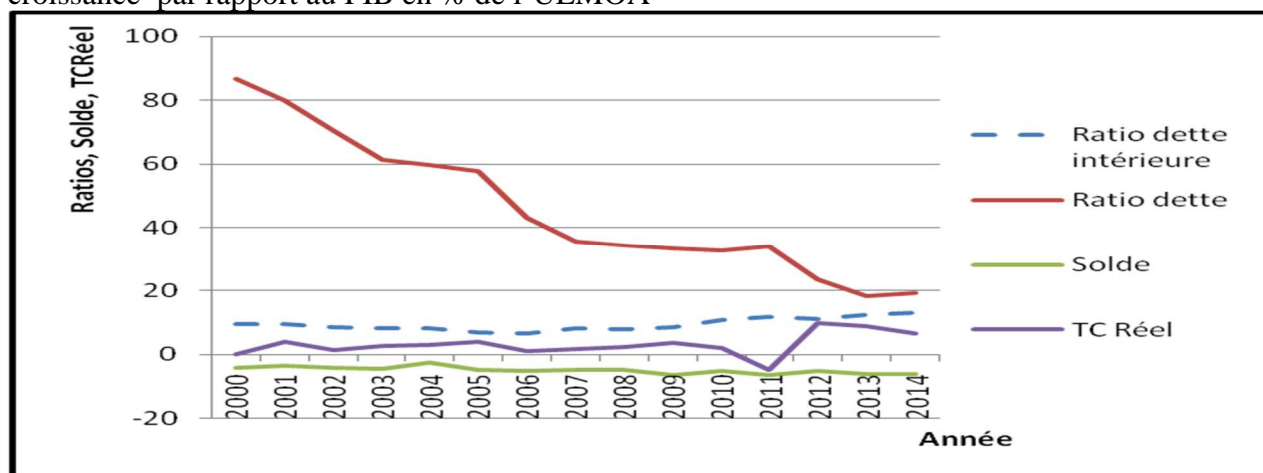
HEMA Brigitte « LES EFFETS COMPOSES DE LA DETTE PUBLIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DES PAYS DE L'UEMOA »

La relation entre la dette et la croissance économique est au centre du débat économique. Deux principaux courants de pensée s'opposent sur l'impact à court et moyen terme de la dette (Creel, et al, 2011). De leur confrontation des idées, des approches se dégagent de leurs analyses, chacune allant avec son argumentaire: l'effet multiplicateur de l'emprunt public, l'effet d'éviction de l'emprunt, approche ricardienne de la dette, la théorie du surendettement.

Les analyses empiriques ont identifié un effet non linéaire de la dette sur la croissance économique. Ainsi, en s'intéressant aux pays en développement, Reinhart et Rogoff (2009) estiment qu'au-delà d'un seuil de 90% l'effet de dette sur la croissance s'affaiblit. Par contre, Pattillo et al., (2002) en utilisant un panel de 93 pays en développement sur la période 1969-1998, trouvent que lorsque la dette atteint l'intervalle 160 à 170% des exportations, et 35 à 40% du PIB, son impact devient négatif. Dans l'UEMOA, Tanimoune et al.,(2005), analysent les effets non linéaires de la politique budgétaire et concluent que cette politique n'a pas été parfaitement contrôlée, par conséquent elle a été source d'endettement et de grands déséquilibres macroéconomiques au sein de l'espace communautaire. Ils estiment leurs seuils à 83%. Contrairement à Wade (2014) qui examine cette relation dans un modèle en panel dynamique sur la période 1980-2011. Elle aboutit à un seuil de 48%.

Ces analyses sont pour la plus part focalisées sur la dette extérieure. Cet état de fait s'explique selon les auteurs par un manque de données sur d'autres aspects de la dette publique sur de longues périodes. Certaines de ces études, abordent en plus de la relation, l'effet de l'endettement sur la qualité des institutions sous régionales, analysant de ce fait la corruption. Dans le présent travail, il est question de spécifier les différentes composantes de la dette publique et d'en analyser leurs effets sur la croissance économique. Mais avant, quel est l'état de la dette publique dans l'espace communautaire?

Evolution des ratios dettes (intérieure et extérieure) et du solde budgétaire et du taux de croissance par rapport au PIB en % de l'UEMOA



Source : Construit à partir des données de la BCEAO et UEMOA 2015

Cette représentation graphique illustre un changement dans la structure de la dette publique. Le ratio de dette intérieure, nous permet d'identifier deux périodes dans son évolution. De la période 2000 à 2006, caractérisée par une faible tendance baissière. De 2007 à 2014, ce ratio a progressivement augmenté passant, de 6,5% à 13,24% en moins de dix (10) ans. Quant à la dette extérieure, elle amorce une baisse depuis le début des années 2000. En 2006, cinq pays de l'UEMOA (Benin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal) bénéficiaient des initiatives d'annulations de dette (initiative PPTE). En 2008, elle atteint son niveau le plus élevé, soit 34% en 2011 après la longue période de chute depuis le début des années 2000.

Ce pic correspond au taux de croissance le plus faible soit 0,8%. Le ratio d'endettement extérieur montre la dépendance des Etats par rapport à ses partenaires extérieurs. La croissance quant à elle est volatile sur toute la période considérée. Cependant, elle présente une allure relative stable face à la chute de la dette extérieure jusqu'en 2010. Elle a évolué en moyenne de 4% sur la période 2000-2014. Le solde budgétaire reste structurellement déficitaire. Les règlements des arriérés de dette intérieure décidés au niveau communautaire n'a pas visiblement freiné cette tendance haussière de la dette intérieure. D'où le postulat de Fisher (1933) qui affirme, que l'effort massif déployé pour sortir de la dette nous plonge plus profondément dans l'endettement. Alors pourquoi ce changement dans la structure de la dette publique, serait-ce dû aux mesures PPTTE ? Quels sont les effets liés à ce changement de structure sur la croissance économique dans l'UEMOA?

Méthodologie

Nous avons fait appel aux données de panel sur la période 2000-2014 pour sept pays de l'UEMOA. Les données proviennent des bases d'institutions comme la BCEAO, l'UEMOA et WDI de la banque mondiale. Afin d'éviter, les régressions fallacieuses, elles ont fait au préalable, de test de racine unitaire, pour vérifier la stationnarité des données. Pour ce fait, nous avons eu recours aux tests de 1^{ère} génération de Maddala et Wu (1999). Et comme les tests de 1^{ère} génération sont limités par le fait qu'ils supposent une indépendance interindividuelle et un caractère hétérogène de la racine unitaire dans les données, nous avons usé d'un test de 2^{ème} génération, celui de Choi, (2002) qui permet d'éliminer les problèmes de corrélations inter individus. Le modèle théorique est défini comme suit :

$$TPIBH_{it} = F(TPIBH_{it-1}, DETTE, X) \quad (1)$$

Avec $TPIBH_{it}$ le taux de croissance réel, X l'ensemble des variables de contrôle et $DETTE$, la variable dette (publique, extérieure et intérieure). Le modèle étant dynamique, l'estimateur GMM en système scie pour les analyses. Cet estimateur de Blundell et Bond (1998) prend en compte à la fois l'équation à niveau et l'équation en différence 1^{ère} afin de réintégrer les variations entre pays et réduire la probabilité que les variables instrumentées constituent un biais pour les coefficients estimés. En plus, la méthode GMM en système permet de contrôler les effets spécifiques individuels et temporels. Empiriquement le modèle est exprimé comme suit³ :

$$tPIBit = \alpha PIBit-1 + \beta Xit + \gamma DEXTit + \delta DINTit + \mu_i + \nu t + \epsilon it \quad (2)$$

Les variables de contrôle sont : le crédit à l'économie, la stabilité politique, le capital humain, le solde budgétaire et l'inflation comme déterminants de la croissance, l'investissement public, la taille de l'économie et les IDE. Les coefficients β , γ et δ servent à capter respectivement les différents effets selon chaque composante de la croissance. μ représente l'effet pays, ν l'effet temps et ϵit le terme d'erreur.

Résultats

Les résultats montrent un effet global négatif et significatif au seuil de 5% sur la croissance économique. Ce résultat peut s'expliquer par les niveaux d'endettement élevé pour l'ensemble des pays de l'UEMOA avant les initiatives d'allègement et d'annulations. En effet, le niveau d'endettement par rapport au PIB, s'élevait en moyenne à plus de 70% du PIB. Selon la théorie du surendettement lorsque le niveau de la dette dépasse les capacités de remboursement du pays débiteur, le coût de son service décourage les investissements intérieurs et extérieurs pénalisant ainsi la croissance, (Pattillo et al., 2002). Ce résultat confirmé par l'étude de Wade(2015) sur la période période 1990-2005. Notre résultat implique en termes

³ Nous avons identifié 6 modèles empiriques pour évaluer les effets et vérifier la non linéarité de la relation.

d'impact qu'une hausse du stock de dette publique, engendre une baisse de la croissance des pays de l'UEMOA.

Quant à l'effet de la dette intérieure sur la croissance, il est positif et significatif à 5%. Ceci implique que le recours à l'emprunt interne est créateur de croissance. En effet, plus les Etats ont recours à l'emprunt intérieur, cela améliore le niveau de la croissance. En nous référant à l'étude de Kako(2003), il ressort que les dépenses publiques d'investissement, ont plus d'effets positifs que les dépenses publiques de consommation. Nous expliquons donc ce résultat par une dépense publique productive de ces ressources issues de l'emprunt intérieure. Cet effet positif de la dette intérieure s'explique en outre par son niveau relativement moins élevé. Aussi, avec la crise financière de 2008, la difficile conjoncture internationale rendait peu favorable les conditions d'endettement extérieure (en plus de l'annulation), ce qui a suscité les interventions sur le marché financier régional comme alternative de financement des Etats. Heller (2005) soutient que cela offre une opportunité d'investissement à travers le canal de l'emprunt interne. Le contexte particulier de surliquidité des banques de l'UEMOA ci-prêtait bien à la circonstance (Guillemont et al., 2011).

Pour la composante extérieure de la dette publique, on note un impact significatif négatif. Les résultats montrent une relation non linéaire entre le stock de dette extérieure et la croissance économique. Ces résultats établissent que lorsque le niveau du stock de dette extérieure baisse pour atteindre 95%, son impact devient positif dans un contexte de surendettement. L'effet non linéaire n'étant pas confirmé pour la dette intérieure, seule la dette extérieure a fait l'objet de définition d'un seuil optimal. Dans la même logique Tinamoune et al (2005) trouvaient qu'au-delà du seuil de 83% l'effet de la dette extérieure sur la croissance économique est anti-keynésien sur la période 1986-2002 pour les pays de l'UEMOA. La différence de seuil avec Tanimoune et al (2005) peut s'expliquer par le fait que dans le présent travail, c'est le stock de dette extérieure qui est considéré contrairement à l'encours dans les travaux de ces auteurs.

Un autre constat est la non significativité de l'effet de l'investissement public sur la croissance. Ceci peut être expliqué d'une part par le poids de l'accumulation de dette extérieure qui amenuise les opportunités d'investissement publics. En effet, les déséquilibres macroéconomiques qui ont conduit aux programmes d'ajustement structurels, à la dévaluation et par la suite aux initiatives PPTE, laissaient moins de place à l'investissement qui enregistrait ainsi de très faibles niveaux. Le taux d'investissement de l'union est passé de 16,4 en 1990 à 24,6% en 2013.

Conclusion

Les analyses révèlent que le ratio de dette extérieure, est en chute depuis le début des années 2000. Au regard des résultats, il s'avère que les mesures d'annulation et d'allégement (1999, 2006) n'ont pas permis de changer l'impact négatif de la dette extérieure qui les ont suscitées. Cette situation s'explique par une mauvaise qualité des investissements faits à partir des ressources issues de cet endettement. Par ailleurs, les conditions d'endettement extérieur sont peu favorables à nos économies (termes de change, prime de risque élevé, taux variables, vulnérabilité aux chocs), il scie dans ce cas de faire appel aux ressources endogènes. Aussi, il y a lieu de définir une politique d'endettement prenant en compte les spécificités des pays. Il est aussi nécessaire d'analyser une coordination des politiques économiques et la politique d'endettement dans l'union.

Aux termes de cette étude, nous pouvons dire que l'hypothèse que les composantes de la dette publique produisent des effets différenciés sur la croissance s'est avérée contrairement à celle avancée par Diamont (1965) qui trouve que quel que soit la composante, l'effet de la dette est négatif sur la croissance économique. Aux termes de ce travail, seule la transparence dans tout le processus du recours à emprunts et d'investissements de nos Etats permettra de gérer au mieux la question de l'endettement public.

DAYAMBA Kayaba Marc Francis

Analyse de l'impact des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur la croissance économique des pays de l'UEMOA

Séminaire scientifique du DSEAD le mercredi 29 juillet 2020

RESUME

Partant de l'économie des pays de l'UEMOA⁴ le présent papier a pour but d'analyser la contribution des effets des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur la croissance économique dans un panel de sept pays (7) (hors la Guinée Bissau), sur une période de 14 ans à savoir (2000-2013). De ce fait, il cherche à démontrer que la pénétration et la diffusion des outils TIC peuvent être analysées comme un choc d'offre positif capable d'influer positivement sur la croissance de la production globalement et négativement sur le prix.

L'intérêt porté à l'analyse macroéconomique des effets TIC sur la croissance économique a débuté dans les années 1990 aux USA. Depuis lors, ce sujet occupe une place centrale dans la communauté des scientifiques qui cherchent par plusieurs techniques, à expliquer et à orienter le rôle du secteur dans l'activité économique. Cet intérêt sans cesse renouvelé des effets macroéconomiques des TIC sur la croissance économique des PVD⁵ qui sont importateurs des équipements TIC, nous a amené dans cette étude, à nous intéresser aux types de canaux par lesquels les TIC passent pour impulser une croissance économique soutenu de court et/ou de long terme dans la sous-région UEMOA. Grâce au film de l'histoire portant sur les TIC et l'économie, nous avons à travers le modèle endogène, évalué la contribution des TIC à la croissance économique de l'UEMOA à travers une technique innovante portant sur l'estimateur des PMG. Dans la même optique, nous avons établi empiriquement les différents canaux de transmission des effets TIC dans l'économie de l'UEMOA.

⁴ Le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo
⁵ Pays en voie de Développement

Les résultats obtenus après estimations permettent de valider nos trois hypothèses⁶ postulées. L'estimateur PMG a montré qu'à court terme (CT) les TIC n'avaient pas un impact significatif dans les économies de l'UEMOA, toute chose qui montre le caractère particulier de ce secteur qui nécessite des investissements souvent importants dans les coûts d'ajustement. A long terme toutes nos variables d'intérêt ont un impact significatif à l'explication de l'évolution de la croissance. Le capital TIC, l'utilisation de l'internet par les individus, le capital humain ont tous un impact significatif et positif sur la croissance économique dans l'UEMOA. Cependant c'est la variable force de travail qui contribue le plus à cet accroissement de la croissance économique. Cela témoigne du niveau de développement dans l'UEMOA, où l'économie est fortement intensive en main d'œuvre qui le plus souvent est de moindre qualité. A contrario, le taux de couverture en téléphone mobile dans l'UEMOA engendre des effets négatifs à long terme sur la croissance économique. Cette situation qui peut s'expliquer par le coût élevé de la communication dans l'espace UEMOA, laisse entrevoir le rôle de l'action publique dans les mécanismes qui guident la fixation des prix dans ce secteur.

Quant aux canaux de transmission des effets TIC dans l'UEMOA, les résultats indiquent qu'il existe principalement trois (3) canaux. D'abord l'effet multiplicateur des investissements TIC dans l'UEMOA de l'ordre de 5,5% pour la période 2000-2013. Ensuite l'effet productivité moyenne par travailleur lié à l'utilisation de l'internet par les individus. En fin l'effet productivité totale des facteurs (PTF) lié toujours à l'accroissement du nombre d'internaute dans l'UEMOA. Ce dernier canal, fait montre de l'existence d'externalité positive lié à l'utilisation des équipements TIC par les agents économiques.

Les résultats obtenus fournissent un certain nombre d'implications en termes de politiques économiques.

En considérant le taux d'accroissement du nombre de souscriptions au téléphone mobile (**Mobile**) dans l'UEMOA qui agit négativement sur la croissance à long terme et en tenant compte du rôle très important que la téléphonie mobile est en train de jouer dans les transferts de fond depuis 2010, il serait judicieux pour les gouvernants de l'UEMOA d'agir pour faire baisser les prix de communication par voix vocale de façon importante. En effet, cette baisse permettra de minimiser la part des dépenses du téléphone portable dans le revenu des populations à bas revenus.

L'entrée des TIC dans une économie est essentielle, mais non suffisante, pour récolter les fruits des Technologies numériques dont les pays développés ont su bénéficier. Les investissements dans les TIC au sein des PVD en général et ceux de l'UEMOA en particulier doivent être appuyés par des compléments. En effet, les résultats de cette étude montrent que la qualité du capital humain est au cœur de l'influence positive d'effet TIC sur la croissance. Dans ces conditions, un accent particulier doit être fait pour introduire les TIC dans les curricula et à tous les niveaux de l'enseignement.

6 dans la présente étude, nous avançons, l'hypothèse que les TIC contribuent à la croissance économique des pays de l'UEMOA. Spécifiquement, (i) les investissements dans les TIC engendrent significativement un effet multiplicateur sur la croissance économique (ii) le capital humain impacte significativement la croissance économique, et (iii) l'adoption et la diffusion des TIC permettent d'accroître l'efficacité productive et accentuent les gains de productivité des pays membres de l'UEMOA

Spécifiquement pour l'internet, si les pays membres de l'UEMOA, veulent bénéficier des avantages qu'offre cet outil, ils doivent impérativement mettre en place des compléments analogiques pour impulser la dynamique de leur secteur secondaire. Primo, entreprendre des investissements massifs pour développer le haut débit (*développer le backbone*⁷ dans toutes les provinces de l'UEMOA). Secundo, mettre des réglementations communautaires qui permettent aux entreprises d'exploiter l'internet pour affronter la concurrence et innover. Tertio, développer des stratégies de renforcement des capacités des travailleurs du privé et du publique afin de les doter des compétences requises pour s'adapter aux nouvelles technologies. Et enfin mettre des institutions responsables pour que les pouvoirs publics répondent aux besoins et aux exigences des citoyens à travers une plateforme de mise en circulation et de collecte des données de ces derniers.

Cette recherche s'est davantage concentrée sur la contribution des effets TIC à la croissance économique dans le secteur formel en ignorant les effets potentiels pouvant survenir du côté du secteur informel. La prise en compte de ce secteur pourrait donner lieu à une perspective de recherche assez pertinente. Une autre piste de recherche dans ce domaine serait de tenir compte du rôle de la téléphonie mobile dans les transferts de fonds et le canal du commerce international via l'internet par les entreprises dans l'UEMOA.

Ce papier a contribué au débat scientifique en apportant la preuve que le capital humain joue un rôle majeur dans le secteur TIC, mais qu'il impact positivement sur la croissance, à long terme du PIB dans l'UEMOA.

Mots clés, technologie de l'information et de la communication (TIC), productivité, Croissance économique, UEMOA, PMG,

⁷ Réseau de fibre optique